



Belgique-Congo : des regrets aux excuses ?

Articles | Cahiers > Congo

Le 9 septembre 2020 | Mise en ligne : **Thierry Verhoeven**

Auteur : **Céline Teret** | 1 messages

0.

C'est une première dans l'histoire de Belgique. Le roi Philippe a regretté publiquement les violences et les souffrances faites aux Congolais par les Belges au temps de la colonisation. En plus, une commission parlementaire examine actuellement le passé colonial de la Belgique. Avec, peut-être, enfin les excuses tant attendues.

30 juin 2020, commémoration de l'indépendance du Congo. Des festivités étaient prévues en République démocratique du Congo pour marquer les 60 ans de l'indépendance du pays. Le président congolais Félix Tshisekedi avait d'ailleurs invité Philippe, le roi des Belges, à participer aux festivités. Invitation acceptée. Mais la crise sanitaire du Covid19 est passée par là et le roi a annulé son voyage.

Une lettre en " je "

Philippe a cependant écrit une lettre, adressée au président congolais. Une lettre courte. Cette lettre marque un tournant dans les relations entre la Belgique et le Congo. En effet, dans sa lettre, le roi des Belges évoque l'histoire entre les deux pays, une histoire faite de « réalisations communes » mais aussi « d'épisodes douloureux ». Il mentionne « des actes de violence et de cruauté » commis lorsque le Congo appartenait à Léopold II, roi des Belges à l'époque. Il parle aussi « des souffrances et des humiliations » lorsque le Congo appartenait à la Belgique (lire [article sur l'histoire coloniale belge au Congo](#)). Il exprime également ses « plus profonds regrets pour ces blessures du passé ». C'est la première fois qu'un roi belge s'exprime de cette manière sur le passé colonial de la Belgique.

Philippe a écrit cette lettre avec l'accord du gouvernement, car le roi des Belges ne peut pas s'exprimer sans l'accord du gouvernement. Dans sa lettre, il utilise le « je », il s'exprime donc à titre personnel, mais il s'exprime aussi comme chef de la famille royale et comme chef d'Etat. Il exprime donc des regrets qui engagent toute la famille royale et la Belgique.

« Une reconnaissance du passé »

Du côté de la République démocratique du Congo, le gouvernement semble se réjouir de ce pas royal : « Nous avons réellement vécu un moment poignant, car le roi a trouvé les mots justes et parlé à la première personne du singulier. Il n'a pas craint d'engager sa personne, sa famille en même temps que l'Etat belge », explique le porte-parole du gouvernement congolais qui dit souhaiter « reconstruire l'avenir sur des bases saines et respectueuses ». L'ambassadeur du Congo en Belgique déclare : « Cette lettre va marquer un tournant dans les relations entre les deux pays, il s'agit d'une reconnaissance du passé, de la douleur d'un

peuple. Entre nos deux pays elle augure d'une nouvelle manière de se parler... » (Source : Le Soir, 30/06/20)

Des discriminations au cœur de l'actualité

Dans sa lettre, le roi Philippe rappelle aussi « les discriminations encore trop présentes dans nos sociétés ». Il ajoute : « Je continuerai à combattre toutes les formes de racisme. » Ces mots font écho avec l'actualité. Un mois avant la lettre royale, le monde était bouleversé par la mort, aux Etats-Unis, de l'Afro-Américain George Floyd des suites de violences policières (lire [article](#)). Rapidement, le mouvement Black Lives Matter (en français :« La vie des noirs compte ») montre qu'il est nécessaire de mettre fin au racisme partout dans le monde. Car s'il n'y a plus de colonialisme il y a toujours du racisme aujourd'hui. En Belgique par exemple, les personnes afro-descendantes, c'est-à-dire les Belges d'origine africaine sont encore très souvent victimes de discriminations à l'emploi, au logement, aux études... Beaucoup occupent des emplois précaires et dévalorisés. Racisme et discriminations se manifestent autrement mais sont toujours très présents de nos jours.

Une commission... et des excuses ?

Le roi a présenté ses « regrets », c'est une première. Mais il n'a pas exprimé ses excuses. S'excuser serait pourtant un pas supplémentaire. Cela fait de nombreuses années que des excuses officielles sont attendues. Philippe semble laisser aux politiques, et donc au gouvernement belge, le soin de présenter ces excuses. En effet, Philippe dit encourager « la réflexion qui est entamée par notre Parlement afin que notre mémoire soit définitivement pacifiée. » Il parle là de la commission parlementaire « vérité et réconciliation ». Décidée en juin dernier, cette commission examine le passé colonial de la Belgique. Une vingtaine d'experts et d'expertes préparent actuellement les travaux de la commission. Cette commission parlementaire démarre en octobre. Débouchera-t-elle sur les excuses et les réparations tant attendues ? Réponse à la fin des travaux.